



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

naturalisation

Question écrite n° 99972

Texte de la question

M. Gilbert Collard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le nombre anormalement élevé des naturalisations intervenues par décret. En effet, au rythme actuel, et selon l'agence officielle Eurostat, le nombre de ces naturalisations prononcées suivant cette procédure pourrait augmenter de 45 % au cours de l'année 2016 avec déjà plus de 40 000 bénéficiaires depuis le 1er janvier 2016. Il y a donc une accélération du dépôt et du traitement des dossiers dont le rythme avait déjà augmenté exponentiellement de 16 % à 18 % depuis le début de la présente mandature. Il rappelle que de telles demandes de naturalisation par décret sont d'abord examinées par le ministère de l'intérieur avant d'être transmises au ministère des affaires étrangères pour la vérification de l'état civil des étrangers demandeurs. Or le Quai d'Orsay serait actuellement submergé par une masse de 10 000 dossiers déjà avalisés par l'administration du ministère de l'intérieur. Ce chiffre record révélerait une volonté assumée d'accélérer la masse des naturalisations nouvelles du fait d'échéances temporelles dont on devine la nature. Il estime qu'une telle hâte est périlleuse dans une période où le danger terroriste s'ajoute à un chômage endémique. Il souhaiterait savoir à ce sujet s'il est exact que 78 % des postulants sont originaires de pays extra-européens, majoritairement du Maghreb, de Turquie et d'Afrique subsaharienne. Il rappelle d'ailleurs à cet égard que la naturalisation par décret n'est qu'un des modes d'acquisition de la nationalité française, parallèlement au droit de la filiation qui va de soi, et au droit du sol dont chacun mesure aujourd'hui les effets dévastateurs pour la Nation française. Il souhaiterait donc savoir si finalement, l'accélération inquiétante des naturalisations par décret dont l'administration pourrait parfaitement moduler le rythme à législation constante, ne serait pas révélatrice d'une stratégie gouvernementale immigrationniste clairement assumée.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99972

Rubrique : Nationalité

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8474